



Département de la Seine Maritime
 Arrondissement du Havre
 Canton d'Octeville sur Mer
 Commune de
 CUVERVILLE-EN-CAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le sept octobre, à 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre LEMETAIS, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM. Pierre LEMETAIS, David LAURENT, Nicolas MICHEL, Gaëtan DUPONT, Vanessa GRENET, Valérie HEROUARD, Sylvain LEMESLE, Baptiste REY, Thierry ROBERT, formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : M. Jean-Yves ROBERT.

Absent : Mme Karima JOSSELIN.

Secrétaire de séance : M. Gaëtan DUPONT.

NOMBRE DE MEMBRES :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Votants : 9

DATE DE CONVOCATION : 01.10.2024

DATE D’AFFICHAGE : 01.10.2024

OBJET : Remplacement du battant de frappe de la cloche n°2 de l'église

Vu le rapport du contrôle technique annuel réalisé le 10 juin 2024, réalisé par Bodet Campanaire faisant apparaître que le battant de la cloche est écroui.

Considérant qu'à terme, le métal écroui provoque l'usure du bronze de la cloche au point de frappe, pouvant aller jusqu'à la fêler, voire mener à une cassure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **DECIDE à l'unanimité** :

- De retenir le devis de l'entreprise BODET CAMAPANAIRES dont le montant s'élève à 1 722,00 euros HT ;
- D'inscrire cette dépense en section fonctionnement à l'article 60632 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN CI-DESSUS.
 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
 A CUVERVILLE-EN-CAUX, le 08 octobre 2024.

Pierre LEMETAIS
 Maire de CUVERVILLE-EN-CAUX



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602069-20241007-Delib2062419-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Affichage : 08/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

